

## Adoption homosexuelle : ce qui se passe au Royaume-Uni

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 30 janvier 2007

Le bras de fer entre l'Église catholique et le gouvernement de Tony Blair à propos du concours des instances caritatives catholiques à l'adoption par des couples homosexuels s'est soldé, lundi, par le refus du Premier ministre de reconnaître leur droit à l'objection de conscience. Tony Blair a publié un communiqué annonçant simplement un moratoire qui remet à la fin 2008 l'entrée en vigueur de la nouvelle mesure pour les agences d'adoption catholiques ; en attendant, dès son vote par le Parlement britannique, prévu pour le 6 avril prochain, elles seront « statutairement » obligées de renvoyer les couples homosexuels candidats à des agences plus accommodantes. Seule concession : au cours de cette période de 21 mois, des enquêtes indépendantes devront se pencher sur la question de l'adoption homosexuelle.

Maigre consolation, dans un contexte où le principe de la « non-discrimination » est érigé en absolu. Ses conséquences logiques se dévoilent aujourd'hui dans toute leur outrance, mais c'était à prévoir. A force de refuser tout jugement de valeur, il est normal de ne plus tolérer ceux qui en portent : la cathophobie est le prolongement naturel de ce soidisant antiracisme. Et la nouveauté se situe plutôt dans le fait que nombre de catholiques se rebiffent, désormais.

On a donc assisté, au Royaume- Uni, à une passe d'armes inattendue. D'un côté, le texte d'une nouvelle loi d'égalité protégeant « l'orientation sexuelle », qui interdit toute « discrimination » à l'égard des homosexuels à l'occasion de la fourniture de biens et de services, y compris dans les écoles confessionnelles, les agences d'aide sociale et de placement pour l'adoption, les hôtels et les agences de location immobilière.

Il faut bien comprendre qu'il ne s'agit nullement ici de proclamer le devoir de protection face à l'injure, ni même le droit à la différence : il n'existe plus, comme les catholiques sont en train de l'apprendre à leurs dépens. C'est bien le droit à l'indifférence qui est visé ; la normalisation de toutes les conduites sexuelles et leur égale valeur sociale sont le socle de ce texte que les députés travaillistes seront contraints d'adopter comme un seul homme, le 6 avril prochain, Tony Blair ayant fait savoir lundi à son camp qu'il ne disposera pas de la liberté de vote à cette occasion. Le chef de file des conservateurs, David Cameron, a pour sa part également annoncé qu'il voterait pour, tout en laissant la liberté de vote aux élus Tory.

On raconte que le cabinet de Tony Blair était dans un état proche de la révolte qui a précipité sa prise de position publique contre les catholiques, alors que le cardinal Murphy O'Connor venait de faire savoir que les agences d'adoption catholiques préféreraient fermer boutique plutôt que de devoir agir contre leur conscience. Celui-ci a pris acte du moratoire proposé et espère encore qu'une solution pourra être trouvée : mais toute la logique de la non-discrimination suppose qu'on écarte d'emblée l'idée que l'on puisse ne pas accorder les mêmes droits aux

gays et lesbiennes qu'aux autres qu'il n'est plus possible de qualifier de normaux. Pas plus qu'on ne pourra refuser l'adoption à des couples « hétérosexuels » unis de fait...

Acceptera-t-on les conclusions de diverses études qui montrent (par exemple) que les concubins présentent 6,5 fois plus de risques de se séparer après la naissance d'un enfant qu'un couple légitime ? Tiendra-t-on compte du fait que la durée moyenne d'une relation homosexuelle « fermée » est de... 21 mois, selon une étude menée par des chercheurs homosexuels et financée par le Département de la santé britannique (Weatherburn et autres) ? Est-il encore permis de tenir compte de l'intérêt de l'enfant, comme l'assure pourtant Blair, à l'heure où il devient douteux que l'on puisse préconiser qu'il ait un père et une mère ?

De son côté Mgr Mario Conti, archevêque de Glasgow, a fait savoir : « Il ne sera pas plus facile pour les agences catholiques d'agir contre leur conscience dans 21 mois que maintenant », tout en dénonçant la volonté du gouvernement britannique de « complaire à un puissant lobby ». La hiérarchie de l'Eglise en Ecosse a annoncé sa volonté de faire fonctionner ses agences comme d'habitude sans tenir compte de la nouvelle loi, quitte à provoquer des poursuites qui seront contrées sur le fondement de l'article 9 du « Human Rights Act » qui affirme le droit de la liberté d'expression religieuse.

La cathophobie s'étend décidément partout. En Italie, le couturier homosexuel Stefano Gabbana (qui travaille toujours avec Domenico Dolce dont il fut le compagnon pendant vingt ans) s'en prend à l'Eglise, responsable selon lui du « retard énorme » de son pays dans la reconnaissance des unions de fait. Le gouvernement socialiste est sur le point de mettre en place cette reconnaissance qui s'étendra aux homosexuels.

*Cet article de Jeanne Smits a paru dans [Présent](#) daté du 31 janvier 2007.*